

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de

Jean-Pierre BLAZY

Président de Ville et Aéroport Maire de Gonesse

Gonesse, le 27 mars 2024

Consultation publique sur les nuisances aériennes en Île-de-France

Les Franciliens disent OUI à 97% au plafonnement des aéroports parisiens et à l'instauration d'un couvre-feu la nuit



Mercredi 20 mars 2024 – Rassemblement d'élus devant l'Assemblée nationale Intervention de M. Jean-Pierre Blazy, Président de Ville et Aéroport, Maire de Gonesse

La consultation publique sur les nuisances aériennes en Île-de-France et dans l'Oise qui vient de s'achever (11/03 au 24/03) est inédite. Il faut remonter au milieu des années 90, au moment du projet d'extension de la plate-forme de Paris-Charles-de-Gaulle, pour observer une telle mobilisation de la population. 147 villes ont participé à cette consultation et 50 812 votants ont été enregistrés. C'est un vrai succès dont je me réjouis et qui devra en appeler d'autres.

Je salue l'engagement des élus membres de Ville et Aéroport qui ont participé à cette consultation. Ils ont joué un rôle actif et ont ainsi contribué à faire voter leurs administrés, que ce soit par la voie électronique ou manuelle. Ce résultat est lié à l'exaspération de la population qui est fortement impactée par les nuisances aériennes (bruit et pollution atmosphérique) de jour comme de nuit.

À Gonesse, 4622 votants ont été enregistrés, soit près de 18 % de la population. 92 % de Oui pour 8 % de Non à la question posée : *Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?*

Alors que le trafic aérien repart à la hausse et qu'il pourrait doubler d'ici 2040, que le climat et la santé des riverains sont aujourd'hui menacés, il faut une volonté politique et de véritables engagements pris notamment dans le cadre des Études d'Impact selon l'Approche Équilibrée (EIAE) actuellement en cours de réalisation sous l'autorité des préfets pour les aéroports parisiens. Les élus franciliens concernés et les associations demandent un plafonnement du trafic aérien sur l'ensemble des aéroports parisiens et l'instauration d'un couvre-feu harmonisé entre 22h et 6h.

Actuellement, la volonté politique du gouvernement sur ce sujet fait cruellement défaut et il n'y a à ce stade aucune garantie sur l'inscription de mesures de restrictions d'exploitation dans les EIAE. Avec ces études d'impact selon l'approche équilibrée, on veut nous faire croire qu'il y aura une solution prochaine conduisant à une meilleure régulation du trafic. En réalité il n'en est rien. Il en va de même pour les nouvelles technologies (hydrogène, électricité) et les biocarburants qui n'auront qu'une portée limitée et à un horizon encore lointain.

De plus, un récent rapport du CITEPA fait le constat d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre en France, et de leur augmentation pour le secteur aérien : +21 % pour les vols domestiques et + 27 % pour les vols internationaux entre 2022 et 2023.

Face à ce constat et cette mobilisation inédite transpartisane, certains parlementaires ont indiqué unanimement le 20 mars dernier devant l'Assemblée nationale à l'occasion d'un rassemblement d'élus la nécessité de converger et de produire un texte commun (Assemblée nationale et Sénat). Ils travaillent actuellement en ce sens et mettent tout en oeuvre pour que le débat ait lieu au Parlement courant 2024.

J'adresserai prochainement une lettre au Premier ministre afin de lui demander une audience, car nous souhaitons connaître la stratégie du gouvernement face aux enjeux environnementaux et sanitaires alors même que l'Ademe recommande une baisse du trafic aérien avant 2030 pour répondre aux objectifs de décarbonation du secteur. Il y a urgence à agir pour protéger la santé des populations de nos territoires et répondre à l'urgence climatique.

Contacts presse:

Julien DELANNAY - Chargé de mission Ville et Aéroport contact@villeaeroport.fr - 01.39.85.95.96 / 06.29.14.27.09



Les 147 Villes organisatrices de la consultation

Argenteuil (95) Argentières (77) Attainville (95) Avon (77) Avilly-Saint-Leonard (60) Balagny-sur-Thérain (60) Ballainvilliers (91) Beauchamp (95) Bois-Colombes (92) Bondoufle (91) Bonneuil-en-France (95) Bouafle (78) Bouffémont (95) Bougival (78) Boullay-les-Troux (91) Brétigny-sur-Orge (91) Brie-Comte-Robert (77) Brunoy (91) Bullion (78) Bures-sur-Yvette (91) Bussy-Saint-Georges (77) Carrières-sous-Poissy (78) Carrières-sur-Seine (78) Cergy (95) Cernay-la-Ville (78) Cerny (91) Chambourcy (78) Champlan (91) Chatou (78) Chauconin-Neufmontiers (77) Chaumontel (95) Chilly-Mazarin (91) Colombes (92) Compans (77) Conflans-Sainte-Honorine (78) Cormeilles-en-Parisis (95) Coubert (77) Courbevoie (92) Crosne (91) Cuvergnon (60) Dampierre-en-Yvelines (78) Deuil-la-Barre (95) Eaubonne (95) Enghien-les-Bains (95)

Ablon-sur-Seine (94)

Andilly (95) Andrésy (78) Angerville (91) Antilly (60) Epinay-sur-Seine (93)

Eragny-sur-Oise (95)

Etiolles (91)

Ezanville (95)

Favières (77)

Fontenay-en-Parisis (95)

Forges-les-Bains (91)

Frépillon (95)

Gennevilliers (92)

Gesvres-le-Chapitre (77)

Gif-sur-Yvette (91)

Gometz-la-Ville (91)

Gometz-le-Châtel (91)

Gonesse (95)

Gournay-sur-Marne (93)

Grisy-Suisnes (77)

Groslay (95)

Jaignes (77)

Jouy-le-Moutier (95)

Juziers (78)

La Courneuve (93)

La Ferté-Alais (91)

La Frette-sur-Seine (95)

La Norville (91)

La Verrière (78)

Lardy (91)

Lassy (95)

Le Mesnil-Aubry (95)

Le Plessis-Bouchard (95)

Le Plessis-Trévise (94)

Les Alluets-le-Roi (78)

Les Ulis (91)

Lesigny (77)

L'Ile-Saint-Denis (93)

Limours (91)

Liverdy-en-Brie (77)

Longjumeau (91)

Longvilliers (91)

Louvres (95)

Magny-les-Hameaux (95)

Marcoussis (91)

Margency (95)

Marolles-en-Brie (94)

Mary-sur-Marne (77)

Massy (91)

May-en-Multien (77)

Mitry-Mory (77)

Montgeron (91)

Montigny-lès-Cormeilles (95)

Montmorency (95)

Morainvilliers-Bures (78)

Morangis (91)

Noisy-le-Grand (93)

Nozay (91)

Ollainville (91)

Ormesson-sur-Marne (94)

Orsay (91)

Ozoir-la-Ferrière (77)

Palaiseau (91)

Périgny-sur-Yerres (94)

Pierrefitte-sur-Seine (93)

Pierrelaye (95)

Pontcarré (77)

Prunay-le-Temple (78)

Rochefort-en-Yvelines (78)

Roinville-sous-Dourdan (91)

Saint-Germain-lès-Arpajon (91)

Saint-Maur-des-Fossés (94)

Saint-Nom-la-Bretèche (78)

Saint-Prix (95)

Sannois (95)

Sarcelles (95)

Saulx-les-Chartreux (91)

Septeuil (78)

Soignolles-en-Brie (77)

Soisy-sous-Montmorency (95)

Stains (93)

Sucy-en-Brie (94)

Taverny (95)

Thieux (77)

Valenton (94)

Varennes-Jarcy (91)

Vaucresson (78)

Verneuil-sur-Seine (78)

Vigneux-sur-Seine (91)

Villebon-sur-Yvette (91)

Villecresnes (94)

Villejust (91)

Villeneuve-le-Roi (94)

Villeneuve-Saint-Georges (94)

Villeparisis (77)

Villetaneuse (93)

Villiers-le-Bel (95)

Villiers-le-Sec (95)

Villiers-sur-Marne (94)

Villiers-sur-Orge (91)

Voisenon (77)

Yerres (91)